AU JOUR LE JOUR

Voyages ministériels

M. VALLÉ A VERTUS

Le ministre de la justice présidait hier l'inauguration de l'hospice de Vertus (Marne).

A onze heures, M. Vallé arrivait à Vertus. Après réception des autorités, le garde des sceaux se rendit à l'hospice où il remit une médaille d'argent à la sœur Thérèse, directrice de l'Orphelinat, qui compte 40 ans de services, en la félicitant de son dévouement pour les orphelines.

A midi a eu lieu un banquet. Le ministre de la justice a prononcé un discours dans lequel il a protesté contre les attaques dont le cabinet est actuellement l'objet de la part d'une certaine fraction des radicaux :

... Quand on voit surgir des propres rangs de son parti des oppositions imprévues, on éprouve à la fois une grande douleur et une profonde déception ; c'est pourtant à ce spectacle que l'on assiste depuis ces derniers temps. Si encore on avait quelque chose de précis à reprocher au gouvernement, s'il avait commis des défaillances, manqué à ses engagements, si le pays fatigué et leurré se détachait de lui, on comprendrait qu'une nouvelle opposition se formât, et pour sa part le ministre de la justice n'hésiterait pas à quitter le pouvoir. Mais où sont les indices d'un pareil état de choses ? Toutes les élections qui se sont accomplies sous le cabinet actuel n'ont-elles pas constitué pour son programme politique et pour son action sociale, une approbation manifeste éclatante ?

Ce n'est pas là qu'il faut chercher la raison d'être de la nouvelle opposition ; c'est uniquement dans la formation récente d'une sorte de sous-groupe qu'on ne saurait appeler autrement que groupe des « remplaçants » et des remplaçants impatients. Ses membres avaient fixé à l'avance la date à laquelle ils enterreraient le cabinet de M. Combes. Cependant, le ministère Combes est toujours en vie.

Un auteur sévère, dit M. Vallé, a écrit un jour une pièce intitulée les *Remplaçantes*, où l'on voit des mères de famille faire nourrir leurs enfants par d'autres femmes. Peut-être un jour, un auteur, plus gai celui-là, écrira-t-il le vaudeville les *Remplaçants*, où paraîtront ceux qui nourrissent l'espoir inlassable de « remplacer » tous les cabinets dont ils ne font pas partie.

... Un jour on reproche au ministère de ne pas être assez anticlérical ; on va jusqu'à dire qu'il n'y a jamais eu autant de congréganistes qu'à présent.

Peut-être va-t-on me reprocher d'avoir décoré une sœur aujourd'hui !

Une autre fois on nous reproche de ne pas avoir accompli la séparation des Eglises et de l'Etat. Le lendemain, au contraire, on blâme le gouvernement de se laisser hypnotiser par la politique anticléricale et d'abandonner toute autre réforme.

Ils comptent pour rien les lois en préparation sur la suppression de l'enseignement congréganiste, sur le service militaire de deux ans, sur l'assistance aux vieillards, sur l'impôt sur le revenu, sur la réforme de la magistrature, le rétablissement de l'ordre dans les finances, la lutte victorieuse contre l'équivoque nationaliste, la conquête de Paris, le succès de la diplomatie française à l'étranger, la signature de l'accord franco-anglais et du traité d'arbitrage. Nous poursuivons notre programme sans défaillance et avec les seuls républicains. Quand nous tomberons, nous tomberons au milieu de nos troupes, et en faisant face à l'ennemi.

Le ministre a remis les insignes d'officier de l'instruction publique à MM. Riom, secrétaire général de la préfecture, et Duront, architecte départemental ; ceux d'officiers d'académie à MM. Victor Tamas, chef de musique ; Lamarche, juge de paix à Vertus, et Tétard, maire de Montmirail.

M. DOUMERGUE A SAINT-OMER

M. Doumergue, ministre des colonies, a inauguré hier la nouvelle gare de Saint-Omer.

Un banquet a été offert par la municipalité. Au dessert, le préfet a porté la santé de M. Loubet dont il a rappelé le récent voyage à Arras et le passage, l'an dernier, à Boulogne et à Calais.

M. Ribot, député, ancien président du conseil, qui a pris la parole après M. Ringot, maire de Saint-Omer, a prononcé, avec son éloquence habituelle, un discours qui a été très applaudi. Il s'est associé aux paroles par lesquelles M. Ringot avait souhaité la bienvenue à M. Doumergue :

Nous sommes heureux d'oublier, ce soir, a-t-il dit, tout ce qui peut nous diviser pour saluer en vous le représentant du gouvernement de la République et le ministre de la plus grande France vers laquelle vont tous les cœurs français et qui nous consolera des tristesses passées.

J'espère, monsieur le ministre, que vous emporterez un bon souvenir de votre visite au pays de ceux qu'on a appelés « les barbares du Nord ».

M. Ribot a rappelé que c'est grâce à M. Pierre Baudin que la gare de Saint-Omer a pu être construite si rapidement ; il a félicité la compagnie du Nord de la construction qu'elle a fait édifier, et en particulier M. Griolet, vice-président du conseil d'administration :

J'en remercie personnellement M. Griolet. C'est un de mes amis les plus chers. Nous avons maints souvenirs communs. Nous nous sommes connus il y a plus de quarante ans à la conférence des avocats.

Nous étions jeunes alors, pleins d'élans et d'espérance.

Aujourd'hui, notre soleil baisse à l'horizon.

Mais il y a en nous quelque chose qui ne vieillit pas ; c'est la foi au progrès, la confiance en l'avenir de notre pays.

Nous croyons au pays, à la liberté, à la République, et par là, messieurs, nous sommes sûrs de ne jamais vieillir.

M. Doumergue a exprimé l'espoir que « l'union se fera entre les républicains qui ont contribué au triomphe de l'idée républicaine ».

Les « millions des Chartreux »

Dans un entretien avec un rédacteur du *Gaulois*, M. Pugliesi-Conti, député nationaliste de Paris, déclare que c'est lui qui a lancé, au cours de la séance de vendredi à la Chambre, l'interruption relative au million des Chartreux qui a déterminé l'incident que l'on sait.

M. Pugliesi-Conti a, en outre, annoncé qu'il allait déposer une proposition tendant à donner les pouvoirs les plus étendus à la commission d'enquête qui doit être nommée demain par les bureaux de la Chambre.

D'autre part, M. Gauthier (de Clagny), député nationaliste de Seine-et-Oise, se propose d'adresser aujourd'hui une question au ministre du commerce au sujet de M. Michel Lagrave, commissaire général de la France à l'Exposition de Saint-Louis. M. Gauthier (de Clagny) se proposerait de demander à M. Trouillot si, étant donné le rôle joué par M. Michel Lagrave dans l'affaire « des millions des Chartreux », le gouvernement n'a pas jugé nécessaire de prendre à son égard une mesure de rigueur.

La *Lanterne* raconte qu' « un personnage mystérieux », qui lui semble avoir été envoyé dans ses bureaux par M. Léon Chabert, lui a fait hier soir ce récit :

— Je connais très intimement M. Chabert, nous a dit notre interlocuteur, et je puis vous assurer qu'il est douloureusement surpris du bruit fait autour de son nom, car il estime que son attitude n'a absolument rien de répréhensible. M. Chabert connaît depuis fort longtemps M. Millerand. Sans qu'il ait eu avec lui des relations suivies, il eut l'occasion de le voir à différentes reprises au ministère du commerce, et il avait été mis en rapport avec M. Michel Lagrave, qui était alors un des principaux collaborateurs de M. Millerand.

Au moment où il fut question de la disparition des Chartreux, quelqu'un qui savait que M. Chabert s'occupait d'affaires industrielles vint le trouver pour lui proposer le rachat possible de la marque de la Grande Chartreuse. En même temps que cette personne lui parlait de cette affaire, elle lui faisait part du très vif désir que les Chartreux auraient de demeurer dans l'Isère, ajoutant qu'ils donneraient bien deux millions pour pouvoir continuer à exploiter leur industrie.

A quelque temps de là, M. Chabert, qui n'attachait pas d'autre importance à cette conversation, eut l'occasion de voir M. Michel Lagrave, et c'est tout naturellement, sans qu'il y ait eu dans sa pensée l'idée qu'une corruption était possible, qu'il déclara à M. Michel Lagrave :

— Les Chartreux seraient prêts à donner deux millions au gouvernement s'il les autorisait.

M. Chabert n'a jamais donné mandat à M. Michel Lagrave de faire la moindre démarche à ce propos et c'est tout à fait spontanément que le commissaire général de l'Exposition de Saint-Louis est allé répéter cette phrase à son ami M. Edgard Combes.

M. Michel Lagrave avait, d'ailleurs, pris soin de déclarer qu'il ne s'agissait que de mettre le gouvernement au courant de l'état d'esprit des Chartreux. Il pensait qu'il y avait un intérêt politique pour le ministère de l'intérieur à être renseigné sur les dispositions de cette congrégation. Où donc, dans ces conditions, est la corruption ? On la chercherait vainement et la preuve c'est que M. de Valles ne l'a pas trouvée et a clos son instruction par une ordonnance de non-lieu.

FAITS DIVERS

Lundi 13 juin. — Une zone de basses pressions s'est avancée sur les Iles-Britanniques ; le baromètre marque 754 mm. en Ecosse, après une baisse de 10 mm. depuis hier. Une aire de pression supérieure à 765 mm. s'étend de la Baltique à l'Espagne.

Le vent est revenu au sud sur la Bretagne, il est faible du nord-ouest en Provence.

Des pluies sont tombées en Italie ; en France elles n'ont persisté que dans quelques stations du Midi.

La température s'est abaissée sur nos régions du Nord et de l'Est.

Ce matin le thermomètre marquait 6° à Bodœ, 11° à Paris, 16° à Clermont, 21° à Perpignan, 23° à Alger.

On notait : 10° au mont Ventoux, 8° au puy de Dôme, 5° au pic du Midi.

En France, un temps généralement beau et chaud est probable, sauf dans le Nord-Ouest où les ondées vont reprendre.

A la Tour Eiffel, température : maximum 14°0 le 12 à 2 heures du soir ; minimum, 9°1 le 13 à 7 heures du matin.

Situation particulière aux ports

La mer est belle sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, agitée vers le golfe du Lion.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE).

Le ciel est resté couvert l'après-midi d'hier et des gouttes sont tombées, à plusieurs reprises, entre 4 h. 30 et 5 h. 30 à Montsouris. Ce matin, des éclaircies dans une nappe de nuages bas laissent voir des nuages de haute région venant lentement du nord-ouest. A terre, le vent souffle faiblement des régions nord.

La température est peu élevée ; le minimum de ce matin à Montsouris (10°8) est normal, mais le maximum d'hier (18°0) était inférieur à la normale de 8°6. La pression barométrique oscille faiblement de 765 mm. à 767 mm. 5.

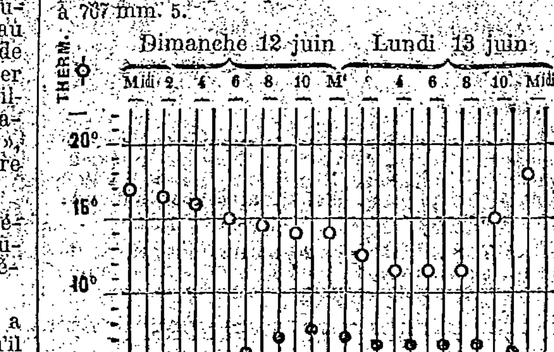

LES EMPLOYÉS DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — L'Association générale des postes, télégraphes et téléphones vient de se réunir pendant trois jours en un Congrès à la Bourse du travail.

Le Congrès a entendu le rapport élaboré par le secrétaire de l'A. G., M. Monestier. De ce document il résulte que l'Association comprend 24 directeurs départementaux, 23 inspecteurs, 46 receveurs de bureaux composés, 1,522 receveurs de bureaux simples, 166 rédacteurs, 6,719 commis, 1,804 dames employées, 37 mécaniciens, 577 surnuméraires, 16 expéditionnaires. Soit, au total, *onze mille six cent soixante-treize* adhérents !

Parmi les questions professionnelles traitées cette année figurent celle de l'hygiène et celle des congés. La première a fait l'objet de longs commentaires. Des orateurs ont réclamé l'assainissement des bureaux et la désinfection périodique du matériel.

La seconde a provoqué de la part de plusieurs agents la demande du repos hebdomadaire et de quinze jours de congé par an. Ils veulent que ces vacances soient *gratuites*, c'est-à-dire que le receveur en congé ne soit pas obligé de payer son remplaçant temporaire, comme cela se fait aujourd'hui.

La réorganisation du conseil de discipline sur des bases plus démocratiques, la retraite obligatoire à soixante ans, l'exclusion absolue de l'élément militaire, ont donné lieu à des vœux spéciaux.

Il faut enfin noter, parmi les questions les plus importantes, celle des *remises* accordées aux receveurs sur la vente des timbres et sur les opérations de caisses d'épargne — l'Association réclame un partage équitable de ces remises entre les receveurs et leurs agents — et celle des feuilles signalétiques que les postiers voudraient voir sortir des dossiers secrets de l'administration.

Les dames employées, présentes aux travaux du Congrès, ont demandé que leurs aides soient, à l'avenir, mieux recrutées et soumises à un examen préalable des plus sérieux.

Un banquet auquel assistait M. Trouillot, ministre du commerce, a réuni hier soir les congressistes à l'hôtel Moderne.

M. Trouillot, faisant allusion à la tâche entreprise par M. Combes, a dit que rien n'arrêterait le président du conseil dans l'accomplissement de son œuvre, ni les violences, ni les injustices, ni les faiblesses.

Le ministre du commerce a insisté sur les avantages que la loi de 1901, concernant les associations, procure aux citoyens.

En terminant, M. Trouillot a bu à l'Association générale, « une et indivisible », a-t-il dit, comme le lui demandaient plusieurs congressistes, et aux postiers, télégraphistes et téléphonistes de toute la France.

Un bal a terminé la soirée.

LES BUREAUX DE PLACEMENT. — A la suite de l'ordonnance rendue par le préfet de police au sujet des bureaux de placement et que nous avons publiée, M. Bousquet, secrétaire général de la chambre syndicale des ouvriers boulangers, a écrit au président du conseil une lettre dans laquelle il proteste contre l'article 10 de cette ordonnance. D'après lui, cet article « détruit complètement l'esprit de l'article 8 de la loi du 14 mars 1904 » ainsi conçu :

Aucun hôtelier, logeur, restaurateur, ne peut joindre à son établissement la tenue d'un bureau de placement.

CANARD A LA ROUENNAISE. — Nous avons annoncé que M. Martin, commissaire aux délégations, est chargé de faire une enquête sur les causes qui ont déterminé la mort du comte de Laubespin. Ce magistrat entendra, cet après-midi, diverses personnes à ce sujet, notamment les chefs de cuisine qui ont préparé le canard à la rouennaise.

EMPOISONNEMENTS DE SAINT-CLAR. — Le rapport dressé par les médecins légistes au sujet de la responsabilité de Mme Galtié, inculpée comme on sait d'avoir empoisonné son mari, est terminé, et lecture en a été donnée à Mme Galtié par M. Danssas, juge d'instruction de Lectoure.

Ce rapport conclut que sans être une folle ou une dégénérée proprement dite, l'inculpée est atteinte d'hystérie se manifestant particulièrement par des troubles de la sensibilité physique et morale, et que les vols et les empoisonnements qui lui sont reprochés ne résultent pas d'hallucinations ou d'impulsions pathologiques.

Les médecins légistes concluent à une certaine atténuation de la responsabilité.

Le dossier de l'affaire va être prochainement transmis au parquet d'Agen. Le procureur général soutiendra lui-même l'accusation.

RÉVÉLATIONS. — On mande de Montbrison qu'une nommée Marguerite Varenne, accusée de complicité dans de nombreux vols qualifiés, commis par un nommé Litandon, son amant, vient de faire des révélations sur l'assassinat précédé de viol d'une fillette de quatorze ans, Marie Guichard, de Saint-Julien-en-Jarrez, commis le 8 janvier dernier, dont Litandon est aussi accusé.

Marguerite Varenne a déclaré au procureur de la République, que le lendemain de l'assassinat, Litandon avait brûlé devant elle une chemise tachée de sang, qu'il avait préalablement imprégnée de pétrole ; il lui avait en outre montré un petit paquet contenant, croit-elle, des boucles d'oreilles arrachées à la fillette en disant : « J'avais cela pour toi, mais comme tu n'es pas assez aimable, je l'enterrerai et personne ne le trouvera ».

LE MONUMENT DES SERGENTS DE LA ROCHELLE. — Le Conseil municipal de Villefranche-de-Rouergue a pris hier une délibération donnant le nom de « François Bories », l'un des quatre sergents de la Rochelle, à l'une des places les plus importantes de la ville.

INFORMATIONS DIVERSES

— Par arrêté du ministre de l'intérieur, le conseil supérieur des sociétés de secours mutuels est convoqué en session ordinaire pour le lundi 20 juin.

— Exposition de mobiliers complets par milliers, de tous genres et de tous styles, aux Grands Magasins Dufayel, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, articles de jardin, de sport, appareils de photographie, cycles, voitures d'enfants, sellerie, carrosserie, etc., etc. Nombreuses attractions. Concert tous les jours. Buffet glacier.

— Les maladies de l'estomac, mauvaises digestions, aigreurs, etc., sont soulagées immédiatement par les Pastilles Vichy-Etat, à la dose de 2 ou 3 après chaque repas. Pour éviter les fraudes et imitations, avoir soin d'exiger : Pastilles Vichy-Etat ; ne se vendent qu'en boîtes métalliques scellées portant le cachet : « Vichy-Etat ».

NÉCROLOGIE

Les obsèques de M. Georges Bénédic, ingénieur, fabricant de sucre, décédé subitement à Château-Thierry, auront lieu demain mardi, à deux heures et demie précises, au cimetière Montparnasse. On se réunira à la porte principale du cimetière. Prière de considérer le présent avis comme une invitation, et de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

SPORT

Le Grand Prix de Paris

Les Parisiens de Paris, élevés à l'école du divin Homère et des subtils Meilhac et Halévy, ne connaissaient jusqu'ici que deux Ajax, victorieux dans les courses et les combats, l'un fils d'Oïlée, l'autre fils de Télamon ; voici maintenant que voltige sur leurs lèvres le nom d'un troisième Ajax, celui-là fils de Flying Fox, et qui, pour n'être qu'un cheval, n'en est pas moins assuré de vivre dans la mémoire des hommes, puisqu'il vient d'inscrire son nom sur la liste des vainqueurs du Grand Prix de Paris.

Nous parlions de lui, déjà, il y a quinze jours, en contant de quelle façon il avait triomphé de ses rivaux dans le Derby de Chantilly et en nous réjouissant de la victoire du meilleur poulain de la jeune génération. Nous pouvons lui décerner aujourd'hui le double laurier réservé aux héros du turf, à ceux qui ont accompli ce difficile exploit de remporter le prix du Jockey-Club et le Grand-Prix, comme Boïard en 1873, Salvator en 1875, Frontin en 1883, Little-Duck en 1884, Stuart en 1888, Ragotsky en 1893 et Perth en 1899.

C'est la septième fois que M. Edmond Blanc, le propriétaire d'Ajax, gagne le Grand Prix de Paris, où ses couleurs triomphaient avec Nubienne en 1879, Clamart en 1891, Rueil en 1892, Andrée en 1895, Arreau en 1896 et Quo Vadis en 1903 ; c'est la première fois qu'il le gagne avec un vainqueur du Derby français.

Non moins heureux que le propriétaire, le jockey G. Stern inscrit ce précieux double event sur son carnet, avec son succès du prix de Diane par-dessus le marché pour le compte de la même écurie, et sa victoire du Derby de Vienne. La série n'est pas banale.

Il faut certainement un très bon cheval pour gagner le Grand Prix après le prix du Jockey-Club. Il faut aussi un très bon cavalier, et le public avait bien raison hier de faire une chaude ovation au jeune Stern, à sa rentrée aux balances, car il ne cesse de donner la preuve de son habileté, de son sang-froid et de son énergie.

Il a su placer admirablement Ajax pendant la course d'hier, venant progressivement sur les chevaux de tête, pour ne faire son effort que dans la ligne droite, au moment psychologique. Après un départ assez difficile à donner en raison de la nervosité de quelques-uns des concurrents, la compagne d'écurie d'Ajax, Profane (Birkenruth) s'élançait avec le poulain de M. W.-K. Vanderbilt, Turenne (Ransch), un des représentants de M. Caillault, Samsam (Spencer), et Devis à M. Chan (A. Carter). Au tournant du Moulin, Turenne dépassait Profane et menait résolument ; Gouvernant, l'autre compagnon d'Ajax, monté par D. Maher, resté d'abord un peu en arrière, se rapprochait avec l'autre poulain de M. Caillault, Macdonald II (W. Lane).

Profane disparaissait dans la montée. Ajax venait à son tour. Dans la descente apparaissait le poulain de M. Henry Lepaute, Lorlot (Madden) qui semblait un instant dangereux, mais qui faiblissait au dernier tournant. Turenne entrait le premier encore dans la ligne droite et semblait gagner, lorsque Stern amenait Ajax avec une précision remarquable, dépassait le poulain de M. Vanderbilt à la hauteur des petites tribunes et, malgré une résistance courageuse, battait finalement d'une demi-longueur le brillant fils du Hardy, né, comme son demi-frère Retz, le second du Grand Prix de 1902, un vainqueur de notre Derby aussi, chez M. Camille Blanc, au haras de Joyenval.

Macdonald II passait le poteau troisième à deux longueurs et demie de Turenne, précédant Gouvernant, Rataplan, au comte Moltke-Hvitfeldt (O'Connor), Mannequin, à M. de Brémond (Mac Intyre) dans cet ordre et les autres égrenés : Xénophon, Devis, Lorlot, Samsam, Orange Blossom, Borgia et Profane.

Le parcours des 3,000 mètres avait été effectué en 3'19" un peu moins vite que l'an dernier, où Quo Vadis avait gagné en 3'15" 2/5.

La victoire d'Ajax, le grand et légitime favori du ring, était saluée par des acclamations, et M. Edmond Blanc faisait une fois de plus, au milieu des bravos et des vivats, le chemin qui mène de l'enceinte réservée au pavillon présidentiel pour aller recevoir les félicitations de M. Loubet qui, arrivé pendant la troisième course, n'est parti qu'après la cinquième avec les nombreux invités qu'il avait conviés à inaugurer l'élégante loggia construite par l'architecte Girault pour le président de la République, et coquettement décorée de fleurs, comme l'imposant ensemble des tribunes nouvelles.

Le montant du prix s'élevait, hier, avec les entrées, à 257,600 francs pour le premier, plus une prime de 15,000 francs revenant à M. Edmond Blanc comme éleveur du gagnant ; le second reçoit 20,000 francs et le troisième 10,000 francs.

L'écurie gagnante donnait au pari mutuel, à l'unité de dix francs, au pesage : 17 fr. 50 ; à cinq francs à la pelouse : 9 francs.

Comme l'année dernière, M. Edmond Blanc a fait remettre 10,000 francs à l'hôpital des jockeys de Chantilly et 1,000 francs à la caisse de la Société de secours mutuels du Syndicat de la presse hippique.

Le vainqueur est, nous l'avons dit, un fils de Flying Fox, de cet étalon que M. Edmond Blanc paya 984,375 francs à la vente de Kingsclerc en mars 1900.

Flying Fox avait remporté, pour le duc de Westminster, les Deux Mille Guinées, le Derby, les Princess of Wales Stakes, les Eclipse Stakes, le Saint-Léger et les Jockey Club Stakes ; en deux années, le total de ses gains s'était élevé à 1,002,250 francs. Son descendant Ajax est, lui aussi, en route pour le million.

Flying Fox, par Orme et Vampire, remonte par Ormonde à Bend Or et à Doncaster, par Angelica, la mère d'Orme, à Galopin et à Vedette, et par sa propre mère, fille de Galopin et petite-fille de Vedette, à Voltigeur et à Flying Dutchman.

Ajax appartient, on le voit, à une famille glorieuse entre toutes sur le turf. Sa mère, Amie, est issue de Clamart, un gagnant du Grand Prix, et d'Alice. C'est un beau et fort poulain bai, qui dès sa première victoire, l'an dernier, dans le prix de Saint-Firmin, s'annonçait comme un « crack » et qui a tenu toutes ses promesses. Un peu froid, mais très courageux, il a trouvé en Stern un cavalier qui convient à son tempérament et qui sait tirer parti de toutes ses ressources. Il avait eu, étant yearling, un accident pendant son dressage, il s'était donné une atteinte au boulet postérieur droit ; heureusement il s'est vite guéri et l'accident n'a laissé aucune trace.

Les Anglais étaient restés chez eux, hier, comme l'an dernier. Ils avaient cependant battu Gouvernant à Epsom et pouvaient concevoir quelques espérances, mais les grands engagements d'Ascot font décidément tort à notre épreuve internationale du mois de juin, et nous en sommes réduits à nous battre entre nous, ce dont nous prenons assez aisément l'habitude.

Les autres courses de la journée ont offert un intérêt relatif.

Le prix d'Armenonville (4,000 fr., 2,100 m.) a été gagné par Fair Shot au comte de Fels (Ransch) ; pari mutuel : 90 fr. 50 et 57 fr. 50.

La Camargo a battu Caïus dans le prix d'Ispahan (10,000 fr., 2,100 m.) ; pari mutuel : 16 fr. et 7 fr. 50.

Le prix Castries (handicap, 8,000 fr., 3,200 m.) est revenu à la pouliche du comte Le Marois, Œillade (Spears) ; pari mutuel : 158 fr. et 58 fr. 50.

Le prix Vaublanc (5,000 fr., 2,400 m.) a été enlevé par Stilvio, au comte de Pourtalès (O'Connor) ; pari mutuel : 23 fr. 50 et 13 fr. 50.

Le prix du Duc d'Aoste (7,000 fr., 2,100 m.) a été remporté par Ignorantin, à M. Charron (Beaumé) ; pari mutuel : 60 fr. 50 et 33 fr.

L'ensemble des opérations au mutuel a atteint le chiffre de 4,078,525 fr., contre 3,974,945 fr. en 1903, bien que, sur le Grand Prix, on n'ait encaissé que 1,590,265 fr., contre 1,663,515 fr. l'année dernière.

La recette aux entrées s'est élevée à 315,000 fr., contre 334,000 fr. en 1903.

Elles se décomposent ainsi : Pesage, 7,406 hommes, 4,531 dames ; pavillon, 7,694 personnes ; enceinte du moulin, 298 ; pelouse, 85,257 piétons, 774 voitures et un cavalier, unique représentant d'une tradition disparue.

Malgré le nombre des spectateurs, on circulait fort à l'aise, surtout dans l'enceinte du pesage, si vaste et si bien aménagée, et on pouvait admirer, sans crainte de la cohue, les exquises toilettes de nos sportswomen dont la note dominante était le blanc — blanc partout — la note du jour. Nous avions un temps charmant, ni trop chaud, ni trop frais, sans soleil et sans pluie. Saint Médard et saint Barnabé souriaient à la victoire d'Ajax, plus heureux que son camarade et demi-frère Gouvernant, perdu, l'autre semaine, dans les orages et les trombes d'eau d'Epsom. — *Léon Guillet.*

Le grand prix Ambrosien (100,000 fr. et un objet d'art, 2,100 m.) qui se courait hier à Milan, a été gagné par The Oak, au haras de Casilina (Wright), battant Keepsake, à sir Rholand (French), 2e, Décimètre à M. Marghiloman (Rigby), 3e, et trois autres concurrents.

CANOTS-AUTOMOBILES

LA COURSE DES 100 KILOMÈTRES

Le Cercle de la voile de Poissy a fait courir hier dans le bassin de Poissy-Meulan l'épreuve annuelle des 100 kilomètres, qui, disputée l'année dernière pour la première fois, fut le point de départ du grand mouvement de la navigation automobile.

Cette course est courue sous le règlement du Yacht-Club de France avec le patronage de l'Automobile-Club, de l'Hélice-Club, du Cercle de la voile de Paris et du journal le *Yacht*.

Le ministre de la marine s'était fait représenter par M. Tréfeu, directeur.

Les épreuves ont présenté un intérêt soutenu, malgré l'absence regrettée du fameux canot *Trèfle-à-Quatre*.

La coupe offerte par M. Marius Dubonnet et qui était détenue depuis l'an dernier par *Flore*, à M. Senot, a été gagnée par *Titan II*, à M. Mestayer, accomplissant le parcours en 2 h. 57' 36".

LIBRAIRIE

LES SYSTÈMES SOCIALISTES ET L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE
Par MAURICE BOURGUIN

M. Bourguin a mené à bonne fin une œuvre considérable et nécessaire : l'exposé critique des principaux systèmes socialistes, et la confrontation de ces systèmes avec les réalités économiques telles que les fait voir l'étude objective et impartiale de l'évolution des sociétés. Cet ample et magistral ouvrage, fruit d'un labeur vraiment imposant, est à coup sûr le livre capital sur la matière ; il s'impose à l'attention de tous et constitue un instrument de travail désormais indispensable. (Librairie Armand Colin, in-8° br., 10 fr.) Chez tous les libraires.

A l'occasion du centenaire de George Sand, la librairie A. Fontemoing fait paraître, dans la collection Minerva, la 7e édition des *Amants de Venise* (George Sand et Musset), par Charles Maurras.

La maison Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, fait paraître la 3e édition (revue) de l'**Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ**, par Albert Réville, professeur d'histoire des religions au Collège de France.

Cet ouvrage, qui fait partie de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, éditée par Germer-Baillière, était épuisé depuis plusieurs années. C'est un résumé des recherches de la critique historique appliquées à un dogme qui a tenu et tient encore une place de premier rang parmi les doctrines de l'orthodoxie chrétienne. Il ne s'agit ni d'une apologie, ni d'une démolition, mais de l'exposé sérieux et libre d'une évolution qui s'est déroulée au cours des vingt derniers siècles, et dont les étapes successives sollicitent l'attention de quiconque s'intéresse à l'histoire et à la psychologie religieuses.

In-12 : XII-184 pages.

AVIS ET COMMUNICATIONS

CONTRE LA SOIF

Pendant l'été, la boisson la plus agréable se fait avec dix gouttes de **Ricqlès** dans un verre d'eau sucrée. D'une saveur exquise, le **Ricqlès** préserve des épidémies. *(Hors concours, Paris 1900.)*

Jean Vincent **BULLY** Vinaigre de Toilette Dentifrice Sédatif

GLYCO-PHÉNIQUE du Dr DECLAT Antiseptique, Eaux de Gorge, Toilette, Hygiène.

BULLETIN COMMERCIAL

La Villette, 13 juin. — Bestiaux. — Vente facile sur le gros bétail et les moutons, lente sur les veaux, mauvaise sur les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs..	2.569	2.477	» 80	» 68	» 56	» 53 à » 83	» 32 à » 52
Vaches	736	711	» 80	» 68	» 56	» 53 » 83	» 32 » 52
Taurx.	322	301	» 66	» 55	» 44	» 41 » 69	» 28 » 48
Veaux.	1.624	1.383	1 02	» 92	» 82	» 77 1 07	» 34 » 54
Moutons	16.776	15.966	1 15	1 05	» 95	» 90 1 20	» 50 » 68
Porcs..	5.075	5.075	» 67	» 65	» 63	» 61 » 69	» 40 » 46

Peaux de mouton selon laine.... 1 50 à 4 50.

59 vaches laitières vendues de 610 à 760 francs

Arrivages étrangers pour le sanatorium de demain : 3,414 moutons algériens.

Réserves vivantes aux abattoirs le 13 juin : 668 gros bétail, 359 veaux, 1,511 moutons.

Entrées directes depuis le dernier marché : 441 gros bétail, 1,620 veaux, 7,547 moutons, 931 porcs.

MES DELICES NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT, 19, Fg St-Honoré.

DENTIFRICES ANTISEPTIQUES SUPÉRIEURS **DE BOTOT** Exigez la signat. BOTOT. 17, R. de la Paix. Paris.

Plus de cheveux blancs, grâce à la **Jouventine Junon**, en vente : dépôt Société hygiène de France, 24, rue du 4-Septembre, et tous coiffeurs, parfumeurs. On est certain d'une jeunesse perpétuelle. Flacon 2 fr. 50.

FEUILLETON DU *Temps*

DU 14 JUIN 1904

LA MUSIQUE

A l'Opéra-Comique : reprise d'*Alceste*, opéra en trois actes, poème de Calzabigi et de du Rollet, musique de Gluck.

« Cet ouvrage est conduit avec tant d'adresse, que l'intérêt diminue dans la progression la plus admirable depuis la première scène jusqu'à la dernière... » « Admète est si plat, si ridicule au second acte, qu'on se sait presque mauvais gré de s'être intéressé pour lui au premier... » « Je trouve dans cette pièce une espèce de contre-sens général, en ce que le premier acte est le plus fort de musique, et le dernier le plus faible, ce qui est directement contraire à la bonne gradation du drame... » Depuis un siècle et demi, *Alceste* était sous le coup de ces sentences péremptoires, dont les unes ont Grimm pour auteur et les autres Jean-Jacques Rousseau, et qu'après eux tous les écrivains ont répétées de confiance (1) ; depuis un siècle et demi, sur l'autorité de ces juges absolus, on tenait pour assuré que seul le premier acte d'*Alceste* pouvait se supporter à la scène ; que les autres étaient fastidieux, languissants et fades ; et que par suite une représentation de l'œuvre en son entier était condamnée à l'insuccès. La célébrité et la beauté des deux airs du premier acte : *Non ce n'est pas un sacrifice* et *Divinités du Styx*, ne servaient qu'à confirmer une opinion si bien établie ; il semblait naturel qu'un opéra qui débutait ainsi fût incapable de se maintenir à sa hauteur première, et que, pour avoir frappé tout d'abord de trop grands coups, l'inspiration du musicien fût bientôt épuisée. Sans doute, on n'ignorait pas que le reste de l'ouvrage contenait encore çà et là des pages remarquables ; mais on *savait* qu'il n'était plus nulle part émouvant ni théâtral : Grimm et Rousseau ne l'avaient-ils pas dit ?

On avait tort de si bien savoir ; et puisque Grimm et Rousseau l'avaient dit, c'était la plus forte raison de ne pas le croire. Car toutes les fois que l'occasion s'est offerte de reviser une de ces décisions suprêmes qu'ils rendaient sur la musique, on l'a trouvée extravagante ; on a trouvé qu'avec une régularité et une assurance également burlesques, ils avaient affirmé exactement le contraire de ce que le temps devait faire reconnaître pour vrai ; on a vu que leur opinion était la souveraine maîtresse d'erreurs dont parle Pascal ; qu'elle était, si l'on peut dire, l'erreur infaillible. Rappelez-vous les arrêts de Grimm sur la musique d'*Orphée*, « faux genre qui ne s'établira jamais », sur les théories harmoniques de Rameau : « Je veux mourir, disait-il, si elles sont jamais comptées pour rien dans les écoles d'Allemagne » ; et c'est en Allemagne précisément que les théoriciens modernes de l'harmonie tiennent Rameau pour un maître et un précurseur. Rappelez-vous les arrêts de Rousseau sur l'incompatibilité de la langue française avec le théâtre musical : Gluck allait bientôt paraître ; sur l'impossibilité où serait toujours l'Allemagne de produire un grand musicien : il y avait à peine un an que Bach était mort. Et comparez à ces outrecuidances obtuses le fin jugement de Voltaire, qui ne se prétendait pas grand clerc en musique, mais qui soutint Rameau toute sa vie, et goûta Gluck dès le premier abord. Il n'y avait aucun motif pour que ces deux docteurs eussent vu plus clair dans le cas d'*Alceste* que dans les autres, et fait ainsi une exception à la règle de leur aveuglement. Ils ne l'ont pas faite : la suffisance balourde du bel esprit allemand et le pédantisme rogue du citoyen de Genève ont donné dans le faux une fois de plus ; et, pour ne pas s'être point assez défié, tout le monde a donné dans le faux à leur suite. La révélation éclatante de cette fausseté du préjugé commun sur *Alceste* a été l'événement principal de la reprise actuelle. Chacun s'attendait à prendre grand plaisir au premier acte : on l'a pris en effet. Mais chacun s'attendait à s'ennuyer au deuxième ; et l'on a eu l'heureuse surprise de le trouver, malgré quelque lenteur, aussi tragique, aussi émouvant, aussi fort de sentiment et de musique que le premier. Comme ce deuxième acte est le plus considérable des trois, et comme le dernier, s'il est plus inégal, est aussi beaucoup plus court, la plus grande partie de la pièce, et non son seul commencement, a semblé d'une beauté merveilleuse ; on a été ému d'admiration presque tout le temps, au lieu de ne l'être que pendant une ou deux scènes fameuses. Bref, on a reconnu qu'*Alceste*, en son ensemble, était aussi bien faite pour plaire et pour toucher que les autres œuvres de Gluck, et que même on lui voyait moins de faiblesse qu'à certaines des plus vantées : c'est ainsi que la semaine dernière une cause a été pleinement gagnée, qui passait pour perdue depuis cent cinquante ans.

Je ne vous ferai pas l'injure de vous conter la fable d'*Alceste* par le détail. Vous savez qu'Admète, roi de Thessalie, était près d'expirer, lorsqu'un oracle annonça qu'il ne mourrait point, si quelqu'un consentait de périr à sa place. « Alceste donna sa vie pour son époux, qu'elle aimait, et il ne se trouva qu'elle qui osât mourir pour lui. Aussi, quoiqu'il se soit fait dans le monde un grand nombre de belles actions, celle d'Alceste a paru si belle aux dieux et aux hommes, qu'elle a mérité une récompense qui n'a été accordée qu'à un très petit nombre de personnes : les dieux, charmés de son courage, l'ont rappelée à la vie ». L'histoire que Platon conte en ces quelques lignes dans le *Banquet*, et qui reste sans doute le plus noble symbole que les poètes aient imaginé de l'amour conjugal, a été enrichie par Euripide de quelques traits heureux. Pour rendre Alceste plus touchante encore, il l'a représentée « toute jeune, et dans la première fleur de son âge, expirant pour son jeune époux » ; il l'a montrée « mourant au milieu de ses deux petits enfants, qui la tirent en pleurant par la robe, et qu'elle prend sur ses bras l'un après l'autre pour les baiser ». Enfin, il a choisi Hercule pour ministre de la miséricorde des dieux, et a commis à ce héros le soin d'arracher Alceste aux bras de la mort. Tels sont les personnages et les événements principaux dont Calzabigi, puis du Rollet, ont formé la pièce que Gluck a mise en musique. Leur premier tableau expose la désolation du peuple et de la reine, pleurant la mort prochaine d'Admète. Le tableau suivant qui s'accomplit dans le temple d'Apollon, contient les morceaux les plus connus de l'opéra : l'invocation du grand-prêtre à laquelle répond l'oracle du dieu, avec les deux airs illustres d'Alceste : « Non, ce n'est point un sacrifice ! » et « Divinités du Styx. » Le deuxième acte nous est moins familier. La sublime résolution d'Alceste a eu sa récompense : Admète revit ; par des chœurs et par des danses, son peuple fête sa guérison merveilleuse. Nul ne sait encore qui s'est offert au trépas pour le salut du roi. « Un héros inconnu », disent les Thessaliens ; et Admète s'indigne de vivre au prix d'un tel dévouement. Alceste paraît : elle sait qu'avant la fin du jour il lui faudra descendre à la rive infernale ; et c'est en vain qu'elle s'efforce d'accorder l'air de son visage à la joie de tous : malgré elle des pleurs s'échappent de ses yeux. Admète voit cette tristesse mystérieuse, et s'efforce d'en pénétrer la cause ; peu à peu, dans un dialogue admirable, il arrache à Alceste son secret ; saisi d'horreur et de désespoir, il apprend qu'elle doit mourir pour lui. Cependant le jour s'achève ; la reine va subir son destin. Son mari qu'elle a sauvé, ses enfants qu'elle embrasse, elle ne les verra plus : il faut quitter tout ce qu'elle aime... Le dernier acte est formé de trois brefs tableaux. Premier tableau. Sur la place publique, dans les ombres de la nuit, le peuple se lamente sur le sort d'Alceste. Hercule survient, et comme il est dit dans Euripide, jure « de descendre sous terre, dans l'obscure demeure de Proserpine et de Pluton », et d'en ramener la reine infortunée. Deuxième tableau. Au seuil de l'empire infernal, Alceste est venue se livrer à la mort. Admète la suit, et tente de la disputer aux puissances des ténèbres qui l'entraînent vers le Styx. C'est en vain : Alceste lui est ravie. Mais voici Hercule : le héros invincible force les portes du royaume des morts. Tableau final. Hercule a ramené Alceste sur la terre ; des chœurs célèbrent sa victoire, et le bonheur des époux enfin réunis. L'Opéra-Comique a choisi ce dénouement entre beaucoup d'autres. Car *Alceste* a eu une foule de dénouements ; et Grimm, dont les opinions ont peu de prix, mais dont les renseignements en ont davantage, nous apprend que, dans le mois qui suivit la première représentation, on avait déjà changé plusieurs fois la fin du poème : c'était tantôt Apollon, et tantôt Hercule, et tantôt tous les deux ensemble, qui délivraient Alceste, et l'on passait d'une version à l'autre sans pouvoir s'attacher à aucune. L'Opéra-Comique s'est arrêté à celle qui lui paraissait à la fois la plus prompte et la plus raisonnable : il a bien fait. Il n'a pas craint de pratiquer quelques coupures : il a bien fait encore. Vous connaissez assez que je tiens pour le respect des chefs-d'œuvre ; mais où l'auteur lui-même n'est point venu à bout de savoir ce qu'il voulait, on n'est pas tenu de respecter sa volonté ; et l'on ne peut être plus gluckiste que Gluck.

Pourtant, ce troisième acte contient de beaux passages : le récit qui exprime la terreur d'Alceste à l'aspect effroyable des enfers ; l'air où elle conjure les « divinités implacables » de hâter son trépas ; enfin, la suprême imploration d'Admète au moment où il va perdre Alceste pour jamais. Les autres scènes des trois tableaux, le rôle d'Hercule, celui de Thanato, les chœurs des Thessaliens et ceux des ombres infernales, sont plus insignifiants : encore est-il juste d'observer que le troisième acte d'*Orphée* est beaucoup plus faible que celui-ci, et qu'en particulier le duo d'Orphée et d'Eurydice : *Fortune ennemie, quelle perfidie*, est d'une platitude qui n'a pas son égale dans *Alceste* ; cependant *Orphée* ne passe point pour être intolérable à la représentation. Mais quoi qu'on puisse trouver à louer en cette dernière partie d'*Alceste*, les deux autres l'emportent tellement par leur importance et leur beauté, qu'il faut venir à elles sans tarder davantage. Cette beauté, dès le premier acte, dépasse tout ce que l'on pouvait attendre avant d'avoir vu l'œuvre sur la scène. Car on admirait assurément les morceaux illustres qui sont dans cet acte ; on admirait l'invocation du grand prêtre, *Non ce n'est point un sacrifice*, et *Divinités du Styx*. Mais on ne les avait pas entendus au théâtre, et naturellement on ne les admirait que comme des morceaux détachés, comme des morceaux de concert, comme des morceaux de musique ; à force d'être séparés de l'action qui était leur principe, ils avaient peu à peu perdu leur sens et leur vie ; ils avaient pris on ne sait quoi de pompeux, d'oratoire, de conventionnel, d'inanimé ; ils étaient passés à l'état de modèles de déclamation musicale, d'exemple de ce qu'on nomme un grand air. Entendez-les maintenant, non plus isolés mais à la place qui leur appartient dans le développement des passions du drame, leur faux aspect d'apprêt et d'artifice s'évanouira aussitôt ; vous reconnaîtrez qu'ils sont l'expression la plus vivante et la plus vraie des sentiments des personnages, qu'ils tiennent à l'action par les liens les plus naturels et les plus étroits, et qu'avant de les voir réunis en elle, vous ne soupçonniez pas leur force et leur vertu. Alors seulement vous sentirez toute la grandeur et toute l'ardeur magnifiques de l'invocation, toute l'angoisse du peuple et d'Alceste attendant que l'oracle révèle la volonté du destin. Quand l'oracle aura parlé, quand vous aurez vu l'épouvante du chœur, son refus de se dévouer et sa fuite éperdue, alors vous comprendrez l'émouvante beauté de la résolution d'Alceste, de son sublime élan d'amour : « Non, ce n'est point un sacrifice », et de sa douleur infinie : « O mes fils, mes chers fils, je ne vous verrai plus. » Et quand enfin elle aura appris que les dieux acceptent son dévouement et que son époux est sauvé par elle, quand elle aura répondu : « J'y serai, » au grand-prêtre qui lui commande de descendre à la rive infernale avant la fin du jour, alors vous apercevrez tout le sens de ce cri de défi superbe par quoi s'achève l'acte : « Divinités du Styx, je n'invoquerai point votre pitié cruelle ! » Et il vous apparaîtra avec éclat que ce premier acte, loin d'être un recueil de beaux morceaux académiques, est tout émotion, toute passion et toute vie.

Le deuxième acte est pathétique aussi profondément que le premier. Il l'est par la situation même. Cette femme qui au milieu des chants de joie et de fête a devant les yeux l'image de la mort, qui sent déjà la mort en elle, qui s'efforce de cacher sa douleur à tous, et avant tous à son mari pour qui elle meurt ; les instances de ce mari inquiet d'une tristesse si étrange en un tel moment, ses prières, ses questions pressantes, l'interrogatoire anxieux par lequel il découvre peu à peu la cruelle vérité, tout cela est extrêmement touchant et tragique ; le librettiste qui a inventé cette situation, laquelle n'est pas dans Euripide, n'était pas un homme médiocre, en dépit de Grimm et de ses dédains (1). Et la musique qu'elle a inspirée à Gluck a une force d'émotion et de sensibilité que l'âge n'a pas amoindrie. Les chœurs et les danses qui célèbrent la guérison d'Admète ont un caractère de joie attendrie qui est le plus heureux, le plus juste et plus touchant du monde ; Berlioz y voyait avec raison la peinture de cette félicité encore timide et comme empreinte de tristesse, naturelle à ceux qui s'éveillent comme d'un songe après un grand malheur. Ces chœurs et ces danses ne cessent de former un décor délicatement harmonieux autour d'Alceste et d'Admète ; ils baignent, ils pénètrent toute l'action de douceur et de mélancolie ; et les plaintes que de temps en temps Alceste laisse échapper malgré elle prennent par là un accent plus ému encore : plaintes admirables, soit que parmi les chants d'allégresse qui fêtent le bonheur des époux, parmi les danses que rythme le son léger de la flûte, la reine désespérée murmure : « O dieux ! soutenez mon courage, je ne puis plus cacher l'excès de mon malheur » ; soit qu'à son mari qui s'étonne de son silence et prend les dieux à témoin de leur amour d'autrefois, elle réponde avec une effusion douloureuse : « Ils savent, ces dieux, si je t'aime ». Peu à peu, devant cette tristesse inexplicable, devant les alarmes d'Admète, les danses et les chants ont cessé ; au milieu du silence de tous, l'époux interroge l'épouse ; il n'est pas de dialogue plus serré, plus haletant, plus palpitant d'angoisse. Alceste livre le secret de son déplorable sacrifice ; et c'est alors chez Admète le plus passionné mouvement de douleur, de colère et d'amour mêlés ensemble : « Il ne peut plus vivre si elle meurt. Il vit en elle. Il ne respire que pour elle... » On ne peut concevoir une éloquence plus sobre, plus directe, plus véhémente, plus saisissante : voilà la vérité et l'humanité mêmes. Et maintenant l'heure fatale d'Alceste est venue ; il faut qu'elle dise à tout ce qu'elle aime les derniers adieux. Le lent progrès de son supplice est achevé ; sa souffrance touche au paroxysme ; et elle exhale son désespoir dans un sanglot suprême : « Cet effort me déchire et m'arrache le cœur... » Sanglot illustre, dont la violence et l'âpreté étonnèrent les premiers auditeurs d'*Alceste*, et dont vous sentirez encore aujourd'hui toute l'énergie. Ainsi finit ce deuxième acte qui, bien loin d'avoir, comme le prétendait Rousseau, « épuisé toutes ses forces dès les premières scènes », montre du commencement à la fin la progression la plus admirable du sentiment et de l'expression. Vous en serez émus, comme vous l'avez été des scènes plus fameuses du premier acte ; et l'œuvre entière vous aura ainsi conquis. Elle est vieille de cent cinquante ans ; elle conte une histoire toute simple, et les moyens musicaux qu'elle emploie sont les plus simples aussi : un récitatif presque dépouillé d'accompagnement ; des airs dont la forme est la plus régulière du monde ; une harmonie rude et sans raffinement ; un orchestre peu nombreux dont elle use avec sobriété. Et pourtant elle vous paraîtra cent cinquante fois plus jeune que des œuvres qui sont nées cette année même. Elle est fondée sur des sentiments puissants et éternels ; et le grand homme qui l'a créée a eu pour ambition, non point d'appliquer des recettes du métier, de combiner des formules et d'étaler un savoir incorrect et stérile, non point davantage de complaire au mauvais goût de la foule et « d'amuser l'ouïe » du public, mais, comme il l'écrivait lui-même, « de chercher la grande et forte expression, d'exciter les affections et d'émouvoir le cœur. » Il a été poète, au sens antique du mot : il a fait œuvre de vie, de vérité et d'humanité, et ces œuvres-là restent émouvantes à travers les temps. Mme de Sévigné disait d'une autre *Alceste* (1), qui n'est point à mépriser, mais qui n'est pas égale à celle-ci : « Cet opéra est un prodige de beauté. Il y a des endroits dans la musique qui ont mérité mes larmes. » Entendez l'*Alceste* de Gluck : c'est un prodige de beauté, et vous y trouverez bien des endroits qui « mériteront vos larmes. »

Alceste est représentée à l'Opéra-Comique de la façon la plus brillante. Le personnage de l'héroïne est tenu par Mme Litvinne. On ne peut avoir une voix plus belle, et cette voix sonne magnifiquement dans les parties du rôle où il faut de la force et de l'éclat : dans *Divinités du Styx* par exemple. Mais à mon gré la beauté de la voix n'est point du tout la qualité essentielle pour interpréter Gluck : c'est la force et la profondeur de l'expression, c'est le pathétique du chant et du jeu. L'expression de Mme Litvinne est molle et faible ; et dans son chant elle apparaît moins soucieuse de traduire en toute leur intensité la douleur et le désespoir d'Alceste que de faire entendre des sons agréables. Il me semble qu'un tel souci est exactement contraire à l'esprit et à l'intention expresse de Gluck. Comme les œuvres de ce maître entrent l'une après l'autre au répertoire, comme l'Opéra promet *Armide* pour la saison prochaine, la question de savoir comment il faut interpréter Gluck prend en ce moment une importance particulière : je l'étudierai dans un prochain feuilleton. M. Beyle, au contraire de Mme Litvinne, tient le rôle d'Admète avec une chaleur, une passion, une énergie frappantes : c'est bien ainsi qu'il faut chanter la musique de Gluck. M. Dufranne est excellent dans le personnage du grand prêtre. M. Luigini, à qui l'exécution d'*Alceste*, suivant de près celle du *Jongleur de Notre-Dame*, fait grand honneur, dirige l'orchestre avec une habileté et un art consommés ; j'y voudrais parfois un peu plus de rudesse et un peu moins d'agrément. Le ballet, dont Mme Mariquita a adroitement emprunté les figures aux scènes de danse qu'on voit sur les vases grecs, est charmant et divertissant à souhait. Quant à la mise en scène, elle est une des plus parfaites et des plus belles que M. Carré ait créées jusqu'ici. Elle est composée avec un art merveilleux, elle s'unit au drame lyrique, elle en grandit l'effet, elle est constamment l'expression plastique de la musique ; l'aspect et les formes du décor, le jeu des lumières et des ombres, les attitudes, les mouvements, la mimique des chœurs et des personnages sont directement inspirés par la musique, en accord intime avec elle, et ajoutent leur puissance expressive à la sienne. Au premier acte, le décor du temple, le bel effet de lumière que produit l'éclairage tombant tout entier du haut du théâtre, les détails de l'évolution de la cérémonie religieuse ; au second acte, les nuances du paysage, la coloration et l'agencement des groupes, la nuit qui vient à mesure que le destin d'Alceste s'achève, tout cela est à la fois aussi plaisant à voir, aussi juste et aussi ingénieux qu'il est possible. Des personnes difficiles à contenter se sont avisées que c'était trop ingénieux, et qu'une telle mise en scène ne convenait pas aux opéras d'autrefois. Ces personnes oublient que les spectacles de l'Académie royale de musique étaient renommés pour la splendeur de leur décoration et la complexité de leur machinerie. Il en était ainsi longtemps avant Gluck, et La Bruyère parlant de « la machine », c'est-à-dire du décor et de la mise en scène, s'exprimait en ces termes : « C'est prendre le change et cultiver un mauvais goût que de dire, comme l'on fait, que la machine n'est qu'un amusement et qui ne convient qu'aux marionnettes. Elle augmente et embellit la fiction, soutient dans le spectateur cette douce illusion qui est tout le plaisir du théâtre... Il en faut aux opéras ; et le propre de ce spectacle est de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un égal enchantement. » C'est tout justement le propre de l'*Alceste* qu'on voit à l'Opéra-Comique.

PIERRE LALO.

(1) Hormis Berlioz ; mais de quel poids était, en matière de musique, la parole de ce musicien contre celle de tant de littérateurs !

(1) Le style d'*Alceste* a d'ailleurs souvent une fermeté et une vigueur singulières. Il en est de même d'*Iphigénie en Tauride*, dont le librettiste fut Guillard. Les librettistes de Gluck mériteraient une étude spéciale.

(1) Celle de Lulli.